

DESCRIPTION DE LA COMMUNE

1 – 1 SITUATION ET ORGANISATION ADMINISTRATIVE

1 – 1 – 1 Situation géographique

La Commune de Bantè est née du découpage territorial de 1978 du démembrement de l'ancienne sous- préfecture de Savalou. Elle est située à l'extrême nord-ouest du Département des Collines et est limitée par les Communes de Savalou au Sud, de Bassila au Nord, de Glazoué à l'Est et la République du Togo à l'Ouest. D'une superficie de 2 695 km², elle occupe environ 19,44% du territoire du Département des Collines, et 2,49% du territoire national. Le chef- lieu de la commune de Bantè est situé à 296 km de Cotonou¹, capitale économique du Bénin.

1 – 1 – 2 Organisation administrative du territoire de la commune

La commune de Bantè compte actuellement trente quatre (34) villages ou quartiers administratifs repartis dans neuf (09) arrondissements. Chaque village ou quartier administratif polarise plusieurs localités telles que présentées dans le tableau ci-après.

Tableau 1: Villages administratifs et nombre de localités par arrondissement

Arrondissement	Villages administratifs	Nombre de localité
Agoua	Couloubou, N'tchon, N'tchotché	17
Akpassi	Banon, Ilaré, Illagbo, Okoto	30
Atokolibé	Agbon, Aloba, Atokolibé, Malomi	36
Bantè	Adjantè, Basson, Gbégamey, Illélako	11
Bobè	Assaba, Bobè, Djagballo	18
Gouka	Galata, Gbèdjè, Gouka, Mamatchoké Mayamon, Sako, Zongo	33
Koko	Akpaka, Issalè, Itchokobo	12
Lougba	Agongni, Gotcha, Kotakpa	15
Pira	Adjigo, Idiogou, Okouta- Ossé	23
TOTAL	34	195

Source : BPO Eau Collines

¹ : Atlas monographique du Bénin 2001

1 – 2 PEUPLEMENT ET ORGANISATION SOCIALE

1 – 2 – 1 Peuplement

Le peuplement de la Commune de Bantè date de très longtemps avec l'installation des Ifè et des Isha. Ces peuples Ifè et Isha furent formés par trois vagues successives de migration. La première, la plus ancienne, est partie de Ilesha, et les deux plus récentes, sont parties d'Oyo et d'ilé-Ifè sous la conduite respective des chasseurs Obinti et Ogbéa. Les premiers villages fondés sont ceux de Banon, Bobè, Adjantè, Djédia, Kubètè, Koko, Lougba, Akpassi et Djagballo. Ce fut le 1^{er} noyau qui donna naissance à l'actuel peuple Isha dans le Centre et le Nord de Bantè.

1 – 2 – 2 Organisation sociale et principaux groupes socioculturels

- L'organisation sociale au sein des groupes socioculturels est caractérisée par la structure patrilinéaire où la chefferie traditionnelle cohabite avec l'autorité administrative. L'actuel roi de Bantè est sa majesté ADE-FU-ILU-TU. Il existe également des chefs traditionnels dans tous les villages. Le pouvoir traditionnel, malgré la modernité, conserve encore son caractère sacré et permet de régler d'éventuels différends entre les groupes socioculturels.

- Au niveau familial, l'homme est le chef de ménage et s'occupe essentiellement des travaux champêtres, il est le garant de la discipline au foyer. La femme s'occupe du ménage et du commerce ou des travaux champêtres. Les travaux pénibles du ménage sont réservés aux hommes.

- Les yoruba majoritaires (90%) sont composés d'Itcha rencontrés dans les arrondissements du Centre et du Nord (Agoua, Bantè, Koko, Akpassi, Bobè, Lougba et Pira) et d'Ifè vivant dans les arrondissements du sud (Gouka et Atokolibé). A cette homogénéité linguistique s'ajoutent les groupes d'immigrés que sont les Idasha, les Mahi, les Fon, les Djerma, les Ibo, les Adja, les Holli, les Peulh, les Ditamari, les Lokpa, etc..., en quête de terres fertiles ou attirés par l'exploitation forestière et d'autres activités lucratives (Ibo, Djerma par exemple).

- Au niveau associatif, on note une certaine dynamique qui favorise des regroupements à caractères culturel (les associations de développement) et économique (les groupements de femmes, d'hommes ou mixtes de producteurs, les OP, les IMF, les groupements d'artisans, un comité de territoire et des animateurs Villageois de Développement,...) et social (SIS, APE, COGECS). La présence des femmes est

remarquable au niveau de toutes ces organisations et associations à caractère économique. Par contre, elles sont minoritaires dans les autres types d'associations et instances de prise de décision.

- Plusieurs religions cohabitent dans la Commune de Bantè, dont les plus importantes sont : le christianisme, l'islam et les religions traditionnelles. La religion traditionnelle est très variée et très animée dans la Commune. Dans le domaine de la croyance, les totems et les tabous, les interdits sociaux, alimentaires et claniques existent également ; mais ils sont de moins en moins respectés à cause de la prédominance des religions révélées et de la multiplication des groupes religieux d'obédience protestante baptiste ou autres. Ainsi, des lieux autrefois sacrés, des forêts et cours d'eau fétiches deviennent de plus en plus désacralisés.

L'une des pratiques les plus respectées est la croyance aux « **pactes de terre** » qui est une alliance établie entre des villages pour servir d'accords de non-agression ou d'assistance mutuelle.

1 – 3 MILIEU PHYSIQUE

1 – 3 – 1 Relief et nature des sols

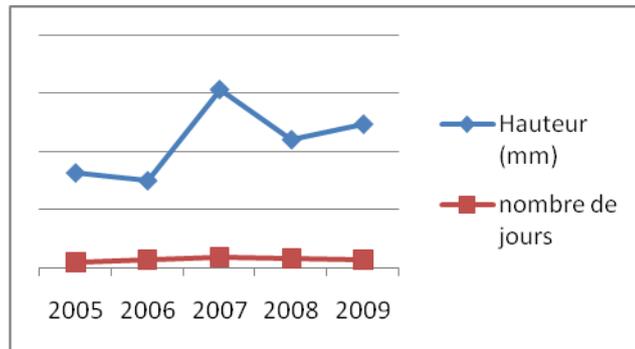
La commune de Bantè a un relief composé de 70% de plateau, 20% de collines d'altitudes variables entre 200 et 400m (les plus élevées sont KOUBETE et OLADJE) et de 10% de bas- fonds.

Les types de sols rencontrés sont :

- Sols argilo- sablonneux aptes à la culture du coton, d'igname et de fruitiers ;
- Sols ferrugineux- tropicaux propices à une gamme variée de cultures vivrières telles que : le maïs, le niébé, l'arachide, etc. ;
- Sols hydromorphes des bas- fonds favorables à la culture du riz et au maraîchage.

1 – 3 – 2 Climat et hydrographie

Bantè se trouve dans une transition entre le climat subéquatorial du Bénin méridional et le climat soudanais guinéen du Bénin septentrional. On rencontre une saison sèche de décembre à mars, et une saison pluvieuse d'avril à Novembre.



La pluviométrie annuelle moyenne en 2005 et 2009 est de 1093 mm. Les températures les plus élevées s'enregistrent en février, où elles dépassent 37°C, alors que les plus faibles températures s'observent en septembre et tournent autour de 23°C.

Source : Données pluviométriques CeCPA Bantè 2009

1 – 3 – 3 Végétation et faune

Hier, zone de forêts denses et humides, la commune de Bantè est aujourd'hui une zone de savane arborée avec les essences telles que le caïlcédra, le néré, le karité, le samba, le fromager, etc. Il existe également quelques savanes et forêts denses soumises à une exploitation abusive. La plus importante de ces forêts, reste la forêt classée d'Agoua qui couvre environ 75 000 ha dans laquelle sont installées la plantation domaniale de 482,5 ha d'anacardiens, d'une part et une forêt mise en défend par la population de Sako d'une superficie d'environ 12 ha, d'autre part.

1 – 4 DYNAMIQUES DEMOGRAPHIQUES

1 – 4 – 1 Effectif et structure de la population

Au troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2002, la commune de Bantè a une population estimée à 82 129 habitants dont 41 994 femmes. Avec les résultats provisoires du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2013, la population est de 106 945 habitants dont 52 358 hommes et 54 587 femmes. Le taux d'accroissement entre 2002 et 2013 est de 2,37 % (RGPH 4).

1 – 4 – 2 Répartition de la population par arrondissement et tendances d'évolution

La commune de Bantè compte 15,32 % de la population du département des Collines et y occupe la cinquième place après les communes de Savalou, de Ouèssè, de Dassa et de Glazoué. En 1992 cette population était de 46 699 habitants. Le tableau N°2 montre les projections de la population pour la commune de Bantè qui atteindra 142 071 en 2025. Le taux de croissance démographique de l'ensemble de la commune est de 5,81 %.

Tableau 2: Projection quinquennale de l'effectif de la population par arrondissement

	RGPH2,1992	RGPH3, 2002	Tx d'accr(%)	2 007	2 012	2 017	2 022	2 025
COM: BANTE	46 699	82 129	5.81	94 980	108 043	121 107	134 223	142 071
ARROND: AGOUA	3 304	6 276	6.63	7 258	8 256	9 255	10 257	10 857
ARROND: AKPASSI	4 845	8 979	6.36	10 384	11 812	13 240	14 674	15 532
ARROND: ATOKOLIGBE	5 639	9 181	5.00	10 618	12 078	13 538	15 004	15 882
ARROND: BOBE	1 981	4 393	8.29	5 080	5 779	6 478	7 179	7 599
ARROND: GOUKA	7 627	13 765	6.08	15 919	18 108	20 298	22 496	23 811
ARROND: KOKO	3 264	5 855	6.02	6 771	7 702	8 634	9 569	10 128
ARROND: LOUGBA	3 827	6 006	4.61	6 946	7 901	8 856	9 816	10 389
ARROND: PIRA	7 894	12 377	4.60	14 314	16 282	18 251	20 228	21 410
ARROND: BANTE	8 318	15 297	6.28	17 691	20 124	22 557	25 000	26 462

Source : INSAE, RGPH3

2 – 1 – 2 Principales agglomérations urbaines

Selon le critère «taille de la population» défini par l'INSAE, Bantè-Akpassi, Gouka, Pira et Agoua sont des agglomérations urbaines par ordre d'importance décroissante. En effet, l'existence d'un certain nombre d'infrastructures (traversée des agglomérations urbaines par la RNIE 3, existence du réseau électrique dans la plupart des agglomérations urbaines, couverture des agglomérations urbaines par certains réseaux GSM, existence de collège d'enseignement général dans chacune des agglomérations, existence de réseaux de fourniture d'eau potable et d'un plan d'urbanisme pour Pira), montre que ces agglomérations peuvent être considérées comme des agglomérations urbaines.

Toutes ces agglomérations sont confrontées à de sérieux problèmes de gestion urbaine dont les principaux sont l'insalubrité du cadre de vie, l'installation anarchique des habitations, la faible viabilisation des zones.

2 – 2 EQUIPEMENTS ET SERVICES SOCIAUX

2 – 2 – 1 Education et alphabétisation

- **Education**

Tous les villages administratifs et la plupart des localités importantes sont dotés d'une école pour la scolarisation des enfants. Il y a au total douze (12) écoles maternelles publiques et une école maternelle privée jusqu'en 2013 ; cent huit (108) écoles primaires dont quatre vingt dix-huit (98) publiques et dix (10) privées et vingt (20) collèges d'enseignement général dont trois (03) privé avec un à enseignement mixte (général et technique).

Toutes les écoles sont confrontées à des difficultés liées à l'insuffisance d'infrastructures (salles de classes, latrines, points d'eau, clôture), de mobiliers, de matériels didactiques et d'enseignants qualifiés.

Des informations recueillies à la Circonscription scolaire de Bantè en 2013, affichent les valeurs courantes de taux brut de scolarisation de 119, 01 % pour les garçons ; 121, 57 % pour les filles dans le primaire et un taux d'achèvement au primaire de 84, 80% pour les garçons et 81, 34 % pour les filles.

- **L'alphabétisation**

Il a été dénombré 72 centres ouverts dont 48 pour l'alpha initial et 24 pour la post alpha en 2013. Ces centres sont installés dans les églises, aux coins de certaines maisons, en plein air. De 2002 à 2013, le nombre de personnes ayant suivi l'alphabétisation initiale est de 5888 dont 3214 femmes et celles ayant suivi la post- alphabétisation est de 3811 dont 1970 femmes. Il est aisé de déduire que les problèmes existant dans ce secteur se traduisent par : l'inorganisation du secteur, l'insuffisance de matériels didactiques et de locaux, la faiblesse des appuis financiers de la commune et de l'Etat central à ce secteur, la faible participation des jeunes aux activités d'alphabétisation.

2 – 2 – 2 Santé et promotion sociale

La commune de Bantè abrite un (01) centre de santé communal (CSC), sept (07) centres de santé d'arrondissement, dix (10) maternités/dispensaires isolées, neuf (09) cabinets de soins.et un (01) centre de promotion sociale. Ces centres de santé n'offrent pas la qualité de service attendue du fait de l'insuffisance du personnel, de locaux, de matériels, d'équipements adéquats et de la disponibilité de produits pharmaceutiques.

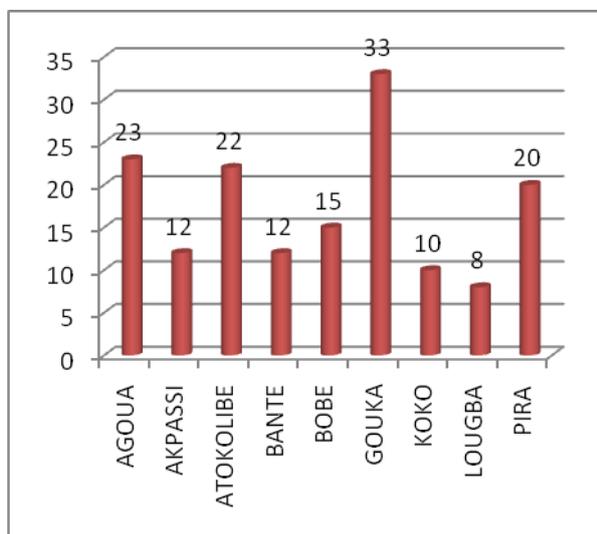
2 – 2 – 3 Eau et électricité

- **Electricité**

La Commune de Bantè est peu électrifiée. Seulement les Arrondissements de Gouka, Agoua, Bantè, Akpassi et Pira riverains de la voie inter- Etats (Bénin – Burkina Faso) sont connectés au réseau de la SBEE. Les villages Koko, Gbèdjè et Allé bénéficient de la pré électrification solaire depuis 2003. Ces panneaux magnétiques tombent fréquemment en panne et sont actuellement sujets à des vols périodiques.

- **Eau**

Figure 2: Nombre de forages fonctionne par arrondissement



Source : BPO Eau Collines (2009)

L’approvisionnement en eau potable dans la commune de Bantè est favorisé par la fonctionnalité des FPMH (voir Figure ci-contre) et celle des AEV de Gouka, de Pira et d’Agoua. La proportion de la population ayant accès à une source d’eau potable est de 85,2% selon les données OMD 2009. Mais ce chiffre cache certaines disparités. La zone agglomérée Bantè- Akpassi desservie par le réseau SONEB souffre cruellement d’eau potable à cause de la faible extension du réseau. Il en est de même de Lougba et Koko où les AEV ne sont pas fonctionnelles.

Le prix de l’eau est payé par la femme qui s’occupe de cette activité. Les travaux de construction des ouvrages d’approvisionnement en eau potable ont généré des emplois directs locaux. Pour réduire les inégalités d’accès aux emplois créés par la réalisation et la gestion des points d’eau, la nouvelle stratégie d’intermédiation sociale a favorisé davantage l’implication des femmes dans les animations de sensibilisation et les organes de prise de décision. Avec la professionnalisation de la gestion des ouvrages, 8% environ des emplois créés sont au profit des femmes. La tendance observée a montré que les points d’eau confiés aux femmes sont bien gérés.

2 – 2 – 4 Moyens de communication

Dans le domaine de la communication, la commune est couverte par cinq (05) réseaux GSM (MTN, MOOV, BBCom, Libercom et GLO Bénin). Mais il se pose encore le problème de stabilité de couverture de réseaux.

Les radios communautaires d'Ilèma dans la commune de Dassa- Zoumè et Oré ofè de Tchetti dans la commune de Savalou sont captées sur le territoire de Bantè. Il faut signaler que la commune ne dispose pas encore d'une radio communautaire. La télévision et la radio nationales sont captées depuis le début de l'année 2010.

2 – 2 – 5 Hygiène et assainissement

Il n'existe pas de service de voirie. Les ordures ménagères et les eaux usées sont évacuées en plein air ou dans les rues. Il faut noter que les parcelles non loties servent de lieux d'aisance. Les statistiques dans le domaine sont :

- ✓ Nombres de latrines institutionnelles (dans les EPP) : 18
- ✓ Nombres de latrines dans les CEG: 17
- ✓ Nombre de latrines publiques: 15

La pratique d'aisance dans l'ensemble de la commune est nuisible à la santé (la population continue de déféquer dans la nature).

Au niveau des arrondissements, quelques ménages disposent de latrines privées. Les fosses septiques sont quasi inexistantes.

Le réseau d'assainissement est essentiellement constitué d'ouvrages de franchissement (ponceaux et dalots) et des caniveaux à ciel ouvert. Ils sont insuffisants et souffrent d'un manque d'entretien régulier.

2 – 2 – 6 Equipements sportifs et culturels

Dans le domaine du sport, il existe au niveau de tous les arrondissements des équipes de football et des terrains de football mais non réglementaires et non aménagés. Ces terrains appartiennent pour la plupart aux établissements scolaires. Un stade municipal est en construction au chef -lieu de la Commune.

La ville de Bantè, chef- lieu de la commune, dispose d'un centre des jeunes et de loisirs. Des clubs de musique traditionnelle existent dans tous les arrondissements et sont animés par des hommes et des femmes.

2 – 3 EQUIPEMENTS ET ACTIVITES ECONOMIQUES

2 – 3 – 1 Agriculture, élevage et pêche

- **Agriculture**

L'économie de la commune de Bantè repose essentiellement sur l'agriculture, pratiquée par les hommes et les femmes. L'agriculture porte sur les cultures vivrières que sont : le maïs, le manioc, l'igname, le niébé, le voandzou, le riz, les produits maraîchers (tomate, piment, gombo, graine de courgette) et les cultures de rente (arachide, soja, coton, cajou). Elle dispose de 192 300 ha de terres cultivables. La superficie emblavée au cours des 1^{er} et 2^{ème} cycles 2009- 2010 est de 36 271 ha dont 7 934 ha réalisés par les femmes et 28 337 ha par les hommes. Les moyens de production les plus utilisés sont la houe, le coupe- coupe et la hache. Les moins utilisés sont les tracteurs, les motoculteurs et la traction animale. Le niveau de mécanisation de l'agriculture est de 0,65% en 2008. L'activité agricole est de type extensif avec la technique de culture sur brûlis.

La population totale d'actifs agricoles chefs d'exploitation désagrégée par genre se présente comme suit :

Tableau 3: Population d'actifs agricoles et chefs d'exploitation par sexe

	Population			Actifs agricoles			Chefs d'exploitation		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Total	40 135	41 994	82 129	21 266	20 432	41 698	8 637	1 290	9 927

Source : Rapport annuel 2009-2010 CeCPA/Bantè

Les hommes et les femmes ont un accès équitable à l'encadrement technique et aux intrants agricoles. Les hommes sont propriétaires de la terre et cultivent les cultures vivrières et de rente alors que les femmes qui utilisent une portion de la terre de leur époux cultivent uniquement les cultures vivrières. Le rendement de l'homme est meilleur à celui de la femme car la femme après les travaux domestiques, aide son mari avant d'aller s'occuper de son propre champ.

- **Elevage**

L'élevage constitue une activité secondaire menée par les hommes et les femmes. L'élevage pratiqué est à dominance domestique et concerne les ovins, les caprins, les porcins, les bovins et les volailles. L'élevage non conventionnel (lapin, aulacode) est de plus en plus pratiqué. L'apiculture en pleine extension dans la commune fait d'elle la « ruche des Collines ». Les conditions de l'élevage sont encore mauvaises à cause de

quelques obstacles (insuffisance de points d'eau permanents, faible taux de couverture vétérinaire, maladies épizootiques récurrentes, insuffisance de compléments alimentaires, absence de professionnalisme).

Le tableau suivant montre le type d'élevage pratiqué par les hommes et les femmes dans la commune de Bantè.

Tableau 4 : Effectif du cheptel, de volailles, d'aulacode et de lapin par genre

Genre/Espèce	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Volailles	Aulacode	Lapins
Homme	4 500	5 000	3000	5000	10000	346	407
Femme	-	4 000	7000	1000	40000	111	116
Total	4 500	9000	10000	6000	50000	457	523

Source : Rapport annuel 2009-2010 CeCPA/Bantè

- **Pêche**

Elle est une activité presque inexistante. Elle se pratique comme activité de subsistance malgré la présence de certains cours d'eau.

2 – 3 – 2 Transformation agro-alimentaire

La transformation des produits agricoles, encore artisanale, constitue l'une des principales activités des femmes (organisées en groupements ou non). Elle est dominée par les principales sous-activités que sont :

- Transformation du manioc en gari et autres produits dérivés ;
- Fabrication du savon ;
- Transformation artisanale des noix d'anacarde en amende ;
- Transformation de mil et maïs en bières locales (Tchoukoutou. Tchakpalo) ;
- Transformation de l'arachide en beignet et huile d'arachide.
- Transformation de soja en fromage
- Transformation de cossette d'igname en couscous locale (wassa-wassa).
- Transformation de vin de palme en alcool alimentaire.

Malgré l'utilité des activités de transformation pour la création de la valeur ajoutée aux produits agricoles et pour rendre compétitifs les produits sur le marché, cette activité est très peu soutenue. Cette situation s'illustre par la quasi inexistence d'unités de transformation dignes de nom et le faible niveau d'équipement des producteurs en unités de transformation artisanale. L'inexistence de financements adaptés de l'agriculture

contribue fortement à cet état de choses. Le tableau suivant présente les atouts et contraintes des filières de transformation.

Tableau 5: Atouts et contraintes de filières de transformation

Filière	Appréciation des avantages comparatifs	Existence marché	Niveau de maîtrise technique	Localisation (Arrondissement)	H	F
Transformation du manioc en Gari	- Disponibilité de matières premières - Appui du PDRT - Aliment de soudure bien prisé par la population	Oui	Bon	Surtout au centre et au Sud	X	X
Transformation du soja en fromage	-Disponibilité de matières premières -Utilisé comme viande végétale -Bien prisé par la population	Marché local	Bon	Tous les arrondissements	X	X
Transformation de manioc et d'igname en cossette	-Disponibilité de matières premières -Utilisé dans les ménages bars restaurants	Oui	Bon	Tous les arrondissements	X	X

Source : Ateliers Bilan Diagnostic, Bantè 2009

2 – 3 – 3 Exploitation forestière

La Commune de Bantè dispose d'importantes réserves de forêts (les forêts classées d'Agoua et des monts Kouffé).

Tableau 6: Exploitation des ressources forestières

Ressources	Hommes	Femmes	Menaces	Pratique dans commune
Les plantations communales	Dans l'installation de ces plantations les femmes participent aux travaux d'entretien (arrosage, sarclage, ..) au même titre que les hommes.			Les plantations sont mises en place en 2008

Les forêts sacrées	Accès très limité aussi bien aux hommes qu'aux femmes surtout non initiées.		La pression liée à l'extension des agglomérations	
les forêts naturelles	Coupe des arbres, carbonisation, recherche de bois d'œuvre.	carbonisation, recherche de bois de feu, recherche des plantes médicinales, cueillette de feuilles pour emballage	Erosion, réchauffement climatique.	

Il y a de fortes pressions nées de la recherche de bois d'œuvre et de service sur des ressources forestières conduisant à une disparition progressive des forêts naturelles. Les autres ressources forestières exploitées dans la commune sont constituées de forêts sacrées, de forêts communales ainsi que des plantations de tecks et d'anacardiens.

2 – 3 – 4 Commerce et équipements marchands

- **Commerce**

Le commerce est essentiellement pratiqué par les femmes autour de quatre grands marchés que sont : Bantè, Gouka, Pira et Alétan. Il se ramène à la commercialisation des produits agricoles ou de leurs dérivés et à la revente, souvent en détail, des produits manufacturés. La commune de Bantè compte huit (08) marchés dont quatre (04) d'influence régionale. Le commerce est également pratiqué par les Ibo, les nigériens,... qui s'illustrent dans les produits manufacturés.

- **Equipements marchands**

- **Marchés**

Dans la Commune de Bantè, cinq (5) arrondissements sur neuf (9) disposent d'au moins un marché qui fait l'objet de placement des DPM (droits de place sur les marchés). Sur les cinq (5) arrondissements, seuls Gouka et Agoua disposent d'un seul marché, les autres ont chacun deux marchés qui s'animent de manière acceptable. Au total, cinquante un (51) hangars sont installés dans tous les marchés de la Commune, avec une capacité globale d'occupation de trois cent six (306) personnes (à raison de six (6)

personnes par hangar). Le marché central de Bantè compte dix neuf (19) hangars (37%) pour cent quatorze (114) personnes, alors que le marché de Gouka ne dispose que de dix (10) hangars. Par contre, le marché d'Okouta- Ossé, malgré son potentiel non négligeable, ne dispose d'aucun hangar.

Quant aux appatams, sur les quatre cent soixante quatre (464) dénombrés dans la Commune, le marché central de Bantè abrite 34% pour un nombre total de deux cent trente six (236) places, devant le marché de Gouka 24% ; tandis que les petits marchés comme ceux de Lougba et de Alétan ne détiennent respectivement que 4% et 3% du nombre total d'appatams de la Commune.

Enfin, le nombre de sans abris (299) identifiés dans les marchés de la Commune peut varier d'un jour d'animation à un autre et en fonction des périodes de forte ou faible production agricole.

- **Cimetières, Gares routières**

Il existe des cimetières dans tous les villages et localités de la commune mais la plupart sont sous la responsabilité des confessions religieuses.

Les gares routières de la commune de Bantè sont réparties dans trois (03) arrondissements comme indiqué dans le tableau N°6 ci- dessous.

Tableau 7 : Gares routières

Arrondissement	Villages	Etat	Mode de gestion	Recettes potentielles / an
BANTE	Illélakou	Non aménagé	Co gérée avec la mairie et les syndicats de conducteurs	2 191 300
GOUKA	Zongo	Non aménagé	Co gérée avec la mairie et les syndicats de conducteurs	910 500
PIRA	Idiogou	Non aménagé	Co gérée avec la mairie et les syndicats de conducteurs	620 500

Source : Etude dynamique des potentialités fiscales et non fiscales et l'inventaire du patrimoine public de la commune, 2007

- **Logettes/boutiques**

Il existe à Bantè quatre boutiques de vingt huit (28) compartiments qui génèrent une recette potentielle annuelle de 3 360 000 FCFA. Les deux boutiques de Pira à quatre compartiments produisent une recette de 384 000FCFA par an. Celles d'Akpassi et d'Agoua donnent avec leurs trois compartiments chacune une recette de 288 000 FCFA

par an. Toutes ces boutiques sont gérées en régie directe par la mairie.

- **Boucheries et abattoir**

Il existe au marché de Bantè une boucherie de quatre places fonctionnelles. Celle du marché de Gouka également à quatre places n'est pas encore fonctionnelle. Il n'existe pas d'abattoir dans la commune de Bantè.

2 – 3 – 5 Artisanat et Industrie²

En plus de l'artisanat alimentaire, il se développe dans la commune, une intense activité d'artisanat de service qui, pour l'instant est presque dans l'informel. On rencontre les forgerons, les menuisiers, les couturiers et les couturières, les concasseurs de pierre, les coiffeurs et les coiffeuses, etc. L'effectif de ces différents corps de métiers est de 39 446 personnes dont

12 697 femmes et 26 749 hommes.

L'activité de l'artisanat et de l'industrie occupe 6,5% de la population active à travers les onze branches d'activités de l'artisanat récemment définies par la nomenclature des métiers de l'artisanat au Bénin.

L'activité de l'industrie est encore à ses débuts avec le développement progressif d'unités artisanales de transformation de bois et de produits agricoles. Une activité semi-industrielle d'extraction du miel est menée à Tobé dans l'arrondissement de Koko et emploie plus de 500 jeunes apiculteurs des localités environnantes.

2 – 3 – 6 Tourisme, restauration et hébergement

Dans la Commune de Bantè, il existe au niveau de certains arrondissements de potentiels sites touristiques qu'il faut valoriser. Ce secteur a semblé durant des années être occulté par les politiques sectorielles et même l'intervention des ONG opérant dans la Commune.

La commune ne dispose pas d'infrastructures d'accueil en nombre suffisant. Les rares réceptifs touristiques sont l'auberge Gbadjoumon et Johannesburg à Bantè, l'Auberge ALBARIKA, Etoile des Collines et la Source à Akpassi et Sènan à Agbon. Il existe aussi quelques lieux de couchette et quelques restaurants plus ou moins aménagés.

2 – 3 – 7 Activités minières

Ces activités encore à l'état embryonnaire se ramènent à l'exploitation des carrières de

² Rapport diagnostic SDAC

granite, de latérite et de sable. Les acteurs impliqués dans l'exploitation des carrières sont : les présumés propriétaires, les exploitants, les transporteurs et la mairie dont l'implication s'arrête uniquement à la perception des taxes.

2 – 3 – 8 Transport et voies de communication

La commune de Bantè est traversée au niveau de six (6) de ses arrondissements (Gouka, Atokolibé, Agoua, Bantè, Akpassi, Pira,) sur 80 km par la voie bitumée Inter États (RNIE 3). Toutes les autres voies sont latéritiques et souvent en très mauvais état. Au total, la commune dispose de soixante seize (76) pistes de dessertes dont quatre (4) classées et quarante sept (47) axes non aménagés. Sur ces axes, le transport des biens et des personnes est essentiellement assuré par les véhicules automobiles et les taxis-moto.